



Les liquidités dont vous avez besoin, quand vous en avez besoin

L'une des clés de la sécurité financière est la capacité d'accéder à des fonds rapidement à un coût raisonnable lorsque le besoin s'en fait sentir. Une marge de crédit représente une solution souple et peu coûteuse afin d'accéder à des liquidités ou de réduire les frais associés à un prêt existant.

La Marge de crédit Accès est offerte en exclusivité aux clients de la Financière Manuvie. Ceux-ci garantissent leur emprunt à l'aide de leurs placements dans un produit de la Financière Manuvie, comme des fonds distincts, des fonds communs de placement, des CIG, des CPG ou des contrats d'assurance vie permanente.

Vendez vos placements quand vous le voulez

Lorsque le marché est à la baisse, vous ne voulez pas avoir à vendre des placements pour accéder à des fonds, ce qui peut, en outre, engendrer des conséquences fiscales. La marge de crédit Accès vous permet d'accéder à des fonds immédiatement, sans affecter votre portefeuille.

Empruntez quand vous en avez besoin

Vous voulez profiter d'une occasion d'investir? Prendre les vacances dont vous avez tant rêvé? Rénover votre maison ou votre chalet? Grâce à la marge de crédit Accès, vous le pouvez. Établissez une marge de crédit Accès afin d'obtenir l'argent dont vous avez besoin, au moment où vous en avez besoin. Quand vous voudrez utiliser votre marge, il vous suffira de faire un chèque, d'utiliser un GAB ou d'effectuer un virement par Internet ou par téléphone. La Marge de crédit Accès ne vous coûte rien tant que vous ne l'utilisez pas.

Choisissez la marge de crédit qui vous convient

La Marge de crédit Accès vous permet d'emprunter une somme pouvant aller jusqu'à 100 000 \$. Votre seule obligation est d'effectuer des versements mensuels d'intérêts¹ sur la somme

¹ Le taux d'intérêt applicable aux marges de crédit Accès est variable. Les intérêts sont calculés quotidiennement et imputés mensuellement.

² Le crédit maximal est fonction de la valeur des placements ou du contrat d'assurance vie donnés en garantie. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre conseiller. ³ Les titulaires d'une marge de crédit d'entreprise n'ont pas accès aux GAB ni au paiement par carte de débit.

empruntée. Par ailleurs, vous ne ferez face à aucun appel de marge si la valeur de votre garantie diminue.

La Marge de crédit Accès Plus vous donne quant à elle la possibilité d'emprunter une somme supérieure à 100 000 \$². Une fois de plus, vous n'êtes tenu qu'à des versements d'intérêts sur la somme empruntée. Il n'y a aucun appel de marge, sauf si un contrat d'assurance vie nécessitant le paiement de primes sert de garantie pour le compte.

Les deux marges présentent un taux d'intérêt variable des plus attrayants et vous donnent facilement accès à des liquidités, grâce aux retraits par GAB, aux chèques, aux paiements par carte de débit³, aux virements par Internet et par téléphone et aux virements effectués au moyen du service Virement Interac^{MD}.

PROFITEZ DÈS AUJOURD'HUI DE LA MARGE DE CRÉDIT ACCÈS

La Marge de crédit Accès peut vous aider, que ce soit pour réduire le coût de vos emprunts actuels, financer un achat immédiat ou simplement vous donner une marge de manoeuvre en cas de besoin. Communiquez avec votre conseiller pour déterminer si une Marge de crédit Accès vous convient.

Pour plus de renseignements,
visitez le site banquemanuvie.ca.

 **Banque Manuvie**

La Marge de crédit Accès et la Marge de crédit Accès Plus sont offertes par la Banque Manuvie du Canada.

^{MD} Marque déposée d'Interac inc. utilisée sous licence.

Les noms Manuvie et Banque Manuvie ainsi que le logo qui les accompagne sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.